

Intervention SAES, DOB CM du 9 mars 2021

Vous venez de nous présenter le premier Budget prévisionnel de votre premier mandat.

Comme à chaque fois que vous présentez votre budget vous nous rappelez que les dotations de l'état ont été réduites, nous le déplorons, tout comme vous, mais il faut désormais admettre que les ressources nationales sont ainsi, qu'il faut faire avec, en espérant bien sûr, que cela ne s'aggrave pas.

Mais le message que nous impose cette situation est clair, il faut éviter le gaspillage et faire preuve d'imagination pour rentabiliser le moindre euro investi.

Votre rapport ne fait état que de la perspective budgétaire 2021, avec des dépenses de fonctionnement dans la stabilité depuis quelques années, compensées par une certaine stabilité des recettes sur la même période.

Le niveau des recettes de fonctionnement est maintenu, pour cet exercice, par une augmentation de plus de 57 000€ de la ligne 70 : « Produit et services » dont nous n'avons pas le détail.

Nous constatons également une augmentation des travaux en régie qui passe de 53 000€ en 2020 à un peu plus de 86 000€ pour 2021.

Nous trouvons dommage de ne pas tabler, en cette période particulière de confinement, sur les talents de nos services techniques pour recourir de manière plus marquée aux travaux en régie. Qui, rappelons-le, sont toujours restés supérieurs à 100 000€ jusqu'au Compte administratif de 2017 et a même atteint 168 000€ au CA 2016.

Chalenger cette activité nous semble vertueux dans bien des aspects.

Je vois que vous avez la prudence de ne pas parier, dans cette présentation, sur la prise en charge du SPIC par PMA demandée par le groupe Ensemble pour PMA 72, dont je fais partie. Je pense que vous serez d'accord et appuierez cette requête au moment voulu, cela fera tout de même une belle économie pour chaque ville.

Nous espérons se voir confirmer la baisse des consommations des fluides et énergies qui pourrait, pour la part électricité, être boostée par le maintien et l'élargissement de la plage d'extinction de l'éclairage public ainsi que par sa modernisation.

Nous sommes, par contre, inquiets de voir une diminution de plus de 10 000€ pour les subventions accordées aux écoles et associations.

La crise du Covid ne doit pas être une opportunité d'économie dans ce secteur. Nous suggérons de maintenir, pour ce budget, le niveau de dotation afin de pouvoir répondre à toute initiative, ou difficulté dans ce domaine.

Nous voyons que le budget du CCAS se voit octroyer son augmentation habituelle d'environ 5000€ sur les 200 000€ accordés annuellement. Le CCAS doit être capable d'avoir les moyens d'assumer les services qui pourront lui être demandés en cette période de crise. Nous pensons notamment à la mise en place d'une aide à l'inscription et à un transport spécifique vers les points de vaccinations pour les personnes âgées.

Coté investissement, vous ne faites pas que des travaux à engager à court terme. Nous pensons qu'il est dommage, pour ce premier débat de mandature que vous ne nous exposiez pas, dans votre rapport, votre vue pluriannuelle des perspectives budgétaires découlant du programme que vous avez prévu pour ces 5 prochaines années.

Cette présentation nous donne l'impression d'une simple gestion comptable à court terme de la politique de notre ville. Or, comme nous l'avons vu au début de ce propos, les finances sont contraintes et nous sommes obligés d'avoir une vue à long terme, ambitieuse, raisonnable, raisonnée, consciente des enjeux et des incertitudes.

Pour 2021 vous proposez un excédent de fonctionnement avoisinant 467 000€ et grâce à l'emprunt, 986 000€ d'investissements dans du polycarbonate, un parking, des jeux et un camion.

Qu'en est-il des grands projets de mandature ?

La chaufferie centralisée est un enjeu important, il doit comporter obligatoirement un programme de rénovation énergétique de tous les bâtiments concernés. Or nous ne voyons rien apparaître dans ce sens dans votre rapport.

La construction d'un projet d'ensemble permettrait d'avoir une vision claire et de faciliter l'obtention des subventions environnementales régionales, nationales ou européennes, surtout si cela concerne la réduction d'émissions de CO2, les économies d'énergie ou le dynamisme de la ville.

Le recours à l'emprunt, s'il s'agit de projets vertueux, permettrait de doper les engagements des projets et de profiter plus rapidement de leurs usages et donc de leurs retours sur investissements.

Profitons des taux d'emprunts, provisoirement très bas, pour investir rapidement et intelligemment.